



Concours TARTE AUX POMMES

A l'occasion de Fête du livre, le service culturel de la Ville d'Épône organise un concours culinaire local de la meilleure tarte aux pommes.

Article 1 : Ce concours est ouvert à toutes personnes domiciliées ou non à Épône. Il est ouvert exclusivement aux amateurs, sans limite d'âge.

Article 2 : L'inscription est gratuite. Les participants doivent s'inscrire avant le 5 mars 2024 à mediatheque@epone.fr ou par téléphone au 01 30 94 14 64

Article 3 : La tarte doit être présentée dans un plat sans indication pouvant permettre une quelconque identification par le jury. Une seule tarte par candidat et par foyer. Chaque tarte se verra attribuer un numéro.

Article 4 : Chaque tarte proposée doit obligatoirement respecter les points suivants :

- Elle doit être composée à minima d'un fond de tarte et d'une garniture aux fruits, pour 6 à 8 personnes
- Faite entièrement maison (pas de pâte toute prête, ni crème en brique par exemple)

NB : Les ingrédients entrant dans la composition de la recette sont à la charge du candidat.

Article 5 : Le jury est déterminé par le service culturel. Les familles des jurys ne peuvent participer au concours.

Article 6 : Critères de notation des tartes :

- Le visuel (présentation, dressage, esthétique générale)
- La qualité de réalisation des différentes parties de la tarte (cuisson de la pâte, réalisation des garnitures)

- Le niveau de complexité de réalisation

- L'équilibre et l'harmonie des saveurs

Les décisions du jury sont sans appel.

Article 7 : le nom des gagnants sera annoncé le 16 mars à 18h. Des lots seront remis aux lauréats.

Article 8 : Le service culturel d'Épône peut à tout moment décider de l'annulation du concours.

Article 9 : La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Le candidat accepte par ailleurs l'exploitation gracieuse par le Service culturel, de son nom, de sa photo et celle de sa tarte à des fins de communication de l'évènement.

